

**Objectif P1**

Initier la campagne « Commune du commerce équitable » et en obtenir le titre

Indicateur - *Obtention et maintien du titre*  
 « Commune du commerce équitable »



**Faire un premier pas vers la labellisation CDCE en créant un Comité de pilotage diversifié**

**Contexte**

En lien avec l'action 19 « *Mettre en place des 'Comité de suivi 21' Commune/citoyen* », la constitution d'un Comité de pilotage pour la campagne « Commune du commerce équitable » doit favoriser la coordination et la prise de décision des initiatives nécessaires à l'avancement de la campagne. Le comité assure l'engagement de la commune dans la durée et la mène à l'obtention du titre.

**Développement de l'action**

La création d'un Comité de pilotage diversifié passe par un appel à participation auprès des fonctionnaires communaux, des conseillers communaux, des habitants, des militants, des représentants de divers acteurs locaux impliqués (entreprises, écoles, commerces...), d'ONG...

Cet appel à participation doit être le plus visible possible et rester actif en permanence pour favoriser toute nouvelle arrivée.

**Enjeux en matière de développement durable**

Environnementaux : un commerce équitable est étroitement lié au respect de l'environnement ;

Économiques : favoriser des investissements éthiques ainsi qu'un salaire juste pour les agriculteurs du Sud ;

Sociaux : faire respecter des conditions de travail décentes, soutenir la formation de syndicat dans les pays producteurs.

**Indications de calendrier**

A initier courant 2010.

**Acteur(s)**

Pilote(s)	Service Environnement
Service(s)	Tous
Autre(s)	Habitants, asbl, entreprises, ONG...

**Moyens financiers**

**Evaluation de l'action**

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

**Lien(s) vers action(s)**

19